

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 9 février 2016 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault, M. André Cyr, et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

Mme Mélanie Lampron se présente pour siéger : Il est 19h37

2191-16-02-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

2192-16-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée 12 JANVIER 2016 et de l'assemblée extraordinaire du 26 janvier 2016

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer au 31 JANVIER 2016.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1^{er} au 31 janvier 2016 à être entérinés
- 5.3- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles – Règlement relatif aux traitements des élus municipaux- Adoption du règlement et publication.
- 5.4- Logiciel Acomba pour paie- Renouvellement plan de service 447.58\$
- 5.5- CRSBPL- Autorisation paiements quote-part 2016- 4 357.27\$
- 5.6- MRCAL- Autorisation paiements quote-part 2016- 58 202.00\$ et Versements part scan 802\$ et cour municipale 434\$
- 5.7- MMQ- Ristourne mutuelle- 2015- 1 077.00\$
- 5.8- ALBATROS Mont-Laurier- Demande de soutien financier

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Politique familiale et MADA- Consultation citoyenne- 16 janvier 2016- Autorisation paiements des dépenses
- 6.2- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles – Entériner engagement Multi-Services tarif horaire de 19.18\$ pour conciergerie intérimaire à l'adjudication du contrat.
- 6.3- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Dépôt des offres de services pour entretien conciergerie 871 chemin Diotte
- 6.4- MRCAL- Programme RÉNOVATION Amélioration de l'habitat.
- 6.5- Député fédéral M. David Graham- rencontre 6 avril 2016
- 6.6- Corporation de développement communautaire H-L- Tournée des municipalités avec citoyens

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- Ponceau Pearson- Autorisation versement subvention
- 7.2- Chemin Maniwaki- Réclamation de 907.05\$ - Transmis aux assurances municipale-
- 7.3-A TECQ- N. Sigouin infra-Conseils- Autorisation paiement facture 818.62\$ taxes incluses
- 7.3-B- TECQ- Soumissions pour fourniture de 2 pompes submersibles
- 7.4- Letourneau et Gobeil arpenteurs géomètres- PL 8 rang 05- chemin Presqu'île-plage municipale- 3 011.59\$
- 7.5- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Bois coupés en bordure de piste- Réception soumission 1^{er} mars 2016
- 7.6- A Sablière - MRCAL- Demande d'utilisation du territoire
- 7.6-B Sablière – MRCAL- Renonciation à la coupe de bois lot 09-A rang 03 Canton Bouthillier
- 7.6-C Sablière- Service professionnel pour demande de certificat d'autorisation au MDDL
- 7.6-D Sablière- Service professionnel pour étude floristique et faunique

08- LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1- Projet salle et local patinoire – Rencontre 7 mars 2016 13h30 – Liste des besoins

8.2- Organisation loisirs par bénévoles- Journée de neige- 27 février 2016 et Conte de Pâques – 26 mars
Autorisation versement fond 300.00\$

8.5- CEVL- Entente de gestion pour cabane à pêche de la municipalité

9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

9.1- MRCAL- Fondation pour l'environnement- Programme d'aide 2016

9.2- MRCAL- Projet pour la Caravane de l'environnement- pour camps de jour municipaux

9.3- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des- 3 Terrains municipaux- Procédures et conditions de mise en vente

10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :

10.1- RIDL- Plan conjoint 3 MRC- Rencontre 26 janvier 2016- Suivi du dossier

11- Période de questions.

12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

ITEM 16-02-4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2016

Cet item est reporté à une assemblée ultérieure.

ADOPTÉE

ITEM 16-02-4.2 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2016

Cet item est reporté à une assemblée ultérieure.

ADOPTÉE

2194-16-02-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 JANVIER 2016 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION		
Petite Caisse	36.00 \$	
Pierre-Paul Goyette	20.70 \$	
Pierrette Léonard	64.80 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	20.20 \$	
Papeterie <u>htes rivières</u>	183.68 \$	
Home Hardware	86.19 \$	
Acceo Solutions	485.88 \$	
PG Solutions	250.19 \$	
Ressources naturelles Québec	8.00 \$	
Marché Leblanc	13.58 \$	
VISA	66.06 \$	1 235.28 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Plomberie du Boulevard	6.84 \$	
Distr. SBC <u>inc</u>	31.11 \$	
Rona	267.31 \$	305.26 \$
VOIRIE (courant)		
Dépanneur Lac-des-Iles	383.78 \$	
Remorques M et M	51.68 \$	
Services Forestiers Mt-Laurier	424.60 \$	860.06 \$
GARAGE		
Pièces d'Auto Léon Grenier	107.89 \$	
Pièces d'Auto Léon Grenier	(107.89) \$	
Carrefour Industriel	82.96 \$	
Plomberie du Boulevard	68.99 \$	
DP Centre Industriel	70.36 \$	
Mont-Laurier Propane	938.27 \$	1 160.58 \$
CAMIONS DÉNEIGEMENT		
Construction SEAO	(14.09) \$	
Atelier d'Usinage Mt-Laurier	629.98 \$	
Carrefour Industriel	128.39 \$	
Carrefour Industriel	(61.73) \$	
Pièces d'Auto Léon	262.48 \$	
Robitaille Équipements	1 971.82 \$	
Robitaille Équipements	(887.61) \$	
DP Centre Industriel	226.73 \$	
Centre du Camion	350.14 \$	
Centre du Camion	(55.17) \$	
Produits Pétroliers des Draveurs	3 588.71 \$	6 139.65 \$
PONTS VÉHICULES HORS-ROUTE		
Scierie Fleurant	23.28 \$	
<u>Goodfellow</u>	7 408.74 \$	
Métal Gosselin	459.84 \$	
Métal Gosselin	(568.88) \$	7 322.98 \$
ENFOUISSEMENT		
Régie Inter. Des déchets de la Lièvre	2 310.00 \$	2 310.00 \$
PATINOIRE		
Denis Cadieux & Fille	67.50 \$	
Dépanneur Lac-de-Iles	23.50 \$	
Home Hardware	22.98 \$	
Lacasse Travail & Plein air	103.46 \$	217.44 \$
POLITIQUE FAM.- MADA		
Le Courant des H-Laurentides	281.69 \$	281.69 \$
AQUEDUC		
<u>Serv Env. Lussier</u>	1 419.94 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	6.88 \$	1 426.82 \$
BIBLIO		
AS Systèmes	127.25 \$	
Papeterie des H-Rivières	274.63 \$	401.88 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		21 661.64 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

2195-16-02-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller André Benoit, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés du 1^{er} au 31 janvier 2016

Agence des Douanes & Revenu Canada	08-01-15	9075	Accès D	115.95 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9076	Accès D	233.98 \$
Salaire employés	12-01-15	9077 À 9087		4 563.22 \$
Conseil	" "	9088 À 9094		3 891.91 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	" "	9095		373.67 \$
Québec Municipal	" "	9096		189.71 \$
Groupe Ultima Inc	14-01-15	9097		17 974.00 \$
PG Solutions Inc	" "	9098		6 984.73 \$
COMBEQ	" "	9099		373.67 \$
	" "	9100	ANNULÉ	
Fédération Québécoise des Municipalités	" "	9101		1 109.82 \$
CSPN	" "	9102		200.00 \$
Comité d'Ensemencement	" "	9103		1 000.00 \$
Listes des comptes à payer DÉCEMBRE 2014	" "	9104 À 9134		12 599.93 \$
Visa	" "	9135	Accès D	127.48 \$
Listes des comptes à payer partiels JANVIER 2015	" "	9136 À 9139		5 577.01 \$
Visa	" "	9140	Accès D	64.81 \$
Salaire employés	19-01-15	9141 à 9150		4 146.03 \$
Hydro-Québec	" "	9151	Accès D	533.74 \$
Société Canadienne des Postes	" "	9152		977.29 \$
Salaire employés	26-01-15	9153 À 9162		4 063.06 \$
Ass. Directeurs municipaux du QC	" "	9163		735.75 \$
Télébec	" "	9164	Accès D	665.95 \$
Régis Inter. Déchets de la Lièvre	" "	9165		23 728.00 \$
TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈS D À ENTÉRINER				90 229.71 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

**2196-16-02-5.3 RÈGLEMENT # 16-56
RELATIF AU TRAITEMENT DES ELUS MUNICIPAUX.DISPENSE DE LECTURE -ADOPTION
DU REGLEMENT**

ATTENDU que la loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q.,c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU que le conseil désire adopter un règlement relatif au traitement des élus municipaux;

ATTENDU que le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et de le rendre plus conforme aux réalités contemporaines;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné au préalable à l'assemblée régulière du 12 Janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller André Cyr, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette et résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté;

ARTICLE 1:

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2:

Le présent règlement remplace le règlement #14-51 et ses amendements.

ARTICLE 3:

Le présent règlement fixe une rémunération de base annuelle pour le maire et pour chaque conseiller de la municipalité, le tout pour l'exercice financier de l'année 2016 et les exercices financiers suivants.

ARTICLE 4:

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 11 070.00\$ et celle de chaque conseiller est fixée à 5 535.00\$.

ARTICLE 5:

Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente (30) jours, pour cause d'absence du maire ou de vacance de ce poste, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

ARTICLE 6:

En plus de toute rémunération ci-haut fixée, une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base et de toute rémunération additionnelle fixée par le présent règlement est versée aux membres du conseil.

Toutefois, dans le cas du maire, lorsque le montant égal à la moitié de celui de la rémunération prévue aux articles 12 et 13 de la Loi sur le traitement des élus municipaux excède le maximum prévu à l'article 22 de cette loi, l'excédent est versé à titre de rémunération plutôt que d'allocation de dépenses.

ARTICLE 7:

La rémunération de base et la rémunération additionnelle telles qu'établies par le présent règlement seront indexées à la hausse selon l'indice des prix à la consommation publié par Statistiques Canada (IPC), pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement, le tout conformément à la loi.

ARTICLE 8:

Tableau des rémunérations et allocations de dépenses actuelles et prévues, tel que requis par l'article 8 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Rémunération de base	Rémunération additionnelle	Allocations de dépenses selon rémunération
Maire:		
Actuel: 10 800.00\$		5 400.00\$
Proposé: 11 070.00\$		5 535.00\$
Conseillers:		
Actuel: 3 600.00\$		1 800.00\$
Proposé 3 690.00\$		1 845.00\$

ARTICLE 9:

Le présent règlement est rétroactif et prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016.

ARTICLE 10:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi

ADOPTÉ À L'unanimité à Saint-Aimé du Lac-des-Iles, ce 9 février 2016.

2197-16-02-5.4- LOGICIEL ACOMBA POUR PAIE- RENOUELEMENT PLAN DE SERVICE 447.58\$

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à procéder au renouvellement du plan de service du logiciel de paie ACOMBA pour une somme de 447.58\$ taxes incluses

ADOPTÉE

2198-16-02-5.5- CRSBPL- AUTORISATION PAIEMENTS QUOTE-PART 2016- 4 357.27\$

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à faire deux paiements, soit un de 2 178.64\$ et un de 2178.63\$ à la CRSBP des Laurentides, représentant la quote-part pour l'année 2016 de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et ce, pour les échéances du 1^{er} mars et du 1^{er} juin 2016 pour un montant global de 4 357.27\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2199-16-02-5.6 MRCAL- AUTORISATION PAIEMENTS QUOTE-PART 2016- 58 202.00\$ ET VERSEMENTS PART SCAN 802\$ ET COUR MUNICIPALE 434\$

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la directrice générale soit autorisée à effectuer en deux versements la quote-part 2015 au montant de 29 101\$ chacun à la MRC d'Antoine-Labelle et ce, aux dates d'échéances fixées et de verser également la part de la contribution pour le scan au montant de 802\$ et la contribution de la cour municipale 2016 au montant de 434\$.

ADOPTÉE

ITEM 16-02-6.4 MMQ- RISTOURNES FIDELITE ET PERFORMANCE 2015

La directrice générale informe les membres du conseil que la Mutuelle des municipalités du Québec fera parvenir un chèque au montant de 1 077.00\$ à la municipalité représentant sa part de ristourne 2015.

2200-16-02-6.1 MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES-POLITIQUE FAMILIALE ET MADA-CONSULTATION CITOYENNE-16 JANVIER 2016-AUTORISATION PAIEMENTS DES DEPENSES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a débuté son projet de politique familles et aînés (démarche PFM/MADA).

ATTENDU QU'une première séance de consultation citoyenne a eu lieu le 16 janvier dernier;

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil autorise la directrice générale à procéder au paiement des dépenses encourues pour cette séance de consultation et que ces montants sont imputables aux politiques MADA et PFM.

ADOPTÉE

2201-16-02-6.1 MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES – ENTERINER ENGAGEMENT MULTI-SERVICES TARIF HORAIRE DE 19.18\$ POUR CONCIERGERIE INTERIMAIRE A L'ADJUDICATION DU CONTRAT

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil entérine l'engagement de la firme Multi-Services pour le service de conciergerie intérimaire à l'adjudication du contrat, et cet au tarif horaire de 19.18\$ et autorise la directrice générale à procéder au paiement des sommes dues.

ADOPTÉE

M. le conseiller Yannick Legault se retire de la table des délibérations. Il est 19:45 heures.

2202-16-02-6.3 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES - DÉPÔT DES OFFRES DE SERVICES POUR ENTRETIEN CONCIERGERIE 871 CHEMIN DIOTTE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles se retrouve sans service de conciergerie à partir du 31 janvier 2016;

ATTENDU QUE la directrice générale a été autorisée à publier un appel d'offre dans le babillard pour l'entretien conciergerie pour l'année 2016;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité a reçue trois soumissions conformes et ce avant la date limite du dépôt du 9 février 2016 à 14h00;

Multi-Services	Qualinet	Mme Suzie Gervais
39263.96\$	30928.28\$	7500.00\$

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte, avec les conditions décrites à l'offre de services professionnels, la soumission déposée par Mme Suzie Gervais pour le tarif de 7500.00\$ pour les 10 mois restant à l'année 2016. Le paiement sera effectué en 10 versements mensuels égaux de 750.00\$. Un montant forfaitaire de 20.00\$ par visite sera également versé pour l'entretien du service de garde et ce avec un minimum de 3 fois par semaine.

ADOPTÉE

M. le conseiller Yannick Legault réintègre la table des délibérations. Il est 19:50 heures.

ITEM 16-02-6.4 MRCAL- PROGRAMME RÉNOVATION AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La MRC d'Antoine-Labelle informe la population d'un nouveau programme d'aide à la rénovation qui remplace les Programmes Réno-Village et PRU. Un message sera inclus au prochain Babillard.

2203-16-02-7.1 - PONCEAU PEARSON- AUTORISATION VERSEMENT SUBVENTION

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder au versement de la subvention de 4 000\$ au Club Quad Village dans le dossier du Ponceau Pearson.

ADOPTÉE

2204-16-02-7.3-A TECQ- N. SIGOUIN INFRA-CONSEILS- AUTORISATION PAIEMENT FACTURE 81 8.62\$ TAXES INCLUSES

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 818.62\$ taxes incluses à l'ordre de N. SIGOUIN INFRA-CONSEILS en paiement de la facture #303 pour les honoraires à date dans le dossier de la TECQ 2014-18.

ADOPTÉE

2205-16-02-7.3-B TECQ- SOUMISSIONS POUR FOURNITURE DE 2 POMPES SUBMERSIBLES

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation en vue d'acquérir deux pompes submersibles pour le réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que deux soumissionnaires ont déposé des soumissions, dans les délais prescrits, soit :

- ~ Puits GLF
- ~ Groupe Québeco

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions conformément à son appel d'offres;

CONSIDÉRANT la vérification de conformité des soumissions déposées, sur le choix de la soumission la plus basse et conforme aux exigences contenues à l'appel d'offres;

- ~ Puits GLF : 15 212.32\$ taxes incluses
- ~ Groupe Québeco : 18916.52\$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Asselin et appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr et résolu de procéder à l'acquisition des deux pompes submersibles pour le réseau d'aqueduc à l'entreprise Puits GLF et ce selon les spécifications et termes du document de soumission pour un montant total de 15 212.32\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2206-16-02-7.4 LETOURNEAU ET GOBEIL ARPENTEURS GÉOMÈTRES-PL 8 RANG 05 - CHEMIN PRESQU'ILE-PLAGE MUNICIPALE-3 011 .59\$

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 3011.59\$ taxes incluses à l'ordre de LETOURNEAU ET GOBEIL ARPENTEURS GÉOMÈTRES en paiement de la facture #8568 pour les honoraires dans le dossier de l'arpentage du chemin de la Presqu'île secteur de la Plage municipale.

ADOPTÉE

2207-16-02-7.6- A SABLIERE - MRCAL- DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a entamé des démarches pour projet d'ouverture et d'exploitation d'une sablière située sur le lot9-A rang 03 Canton Bouthillier ;

ATTENDU QUE ce projet est situé en territoire TPI dont la gestion relève de la MRC Antoine-Labelle;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adresse à la MRC d'Antoine-Labelle une demande d'utilisation de ce territoire pour l'implantation et l'exploitation d'une sablière.

ADOPTÉE

2208-16-02-7.6-B-1 SABLIERE- DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDL

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a entamé des démarches pour projet l'ouverture et l'exploitation d'une sablière située sur le lot9-A rang 03 Canton Bouthillier ;

ATTENDU QUE l'exploitation d'une sablière est soumise à l'obtention d'un certificat d'autorisation du MDDL ;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles mandate la directrice générale à présenter une demande de certificat d'autorisation pour et nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles pour l'implantation et l'exploitation d'une sablière.

ADOPTÉE

2209-16-02-7.6-B-2 SABLIERE- SERVICE PROFESSIONNEL POUR DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDL

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles requiert des offres de services d'un professionnel compétant en la matière pour l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour son projet d'implantation et d'exploitation d'une sablière située sur le lot 09-A rang 03 Canton Bouthillier;

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette autorise la directrice générale à demander ses offres de service sur invitation à différentes firmes d'ingénierie ou ingénieurs indépendants pour effectuer les demandes de permis ou autorisations nécessaires pour l'implantation et l'exploitation d'une sablière à l'usage non exclusif de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles. L'offre de service doit énumérer chacune des étapes et indiqué son cout. La municipalité se réserve le droit de morceler ledit contrat.

ADOPTÉE

2210-16-02-7.6-C SABLIERE - MRCAL- RENONCIATION À LA COUPE DE BOIS LOT 09-A RANG 03CANTON BOUTHILLIER

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a demandé à la MRC d'Antoine-Labelle l'utilisation d'un territoire (TPI) pour l'implantation et l'exploitation d'une sablière.

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles ne désire pas se prévaloir du droit de la coupe de bois sur ce terrain.

ADOPTÉE

2211-16-02-7.6-D SABLIERE- SERVICE PROFESSIONNEL POUR ÉTUDE FLORISTIQUE ET FAUNIQUE

ATTENDU QUE La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles présente une demande pour exploiter une sablière;

ATTENDU QUE L'autorisation doit être obtenue du Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'exploitation d'une sablière

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron et résolu à l'unanimité de requérir des offres de services d'un consultant en environnement ou personne compétente en la matière, afin d'effectuer la caractérisation et l'évaluation des impacts potentiels du projet sur l'environnement, à savoir la faune, la flore et les milieux naturels qui s'y trouvent et d'effectuer les demandes nécessaires de permis, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et autres instances. Et que la directrice générale est autorisée à octroyer le mandat selon la meilleure offre de service reçue.

ADOPTÉE

*La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:13 heures.
La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:26 heures.*

2212-16-02-8.2 ORGANISATION LOISIRS PAR BÉNÉVOLES- JOURNÉE DE NEIGE- 27 FÉVRIER 2016 ET CONTE DE PÂQUES - 26 MARS AUTORISATION VERSEMENT FOND 300.00\$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil municipal approuve les deux activités de type familial planifiées par le groupe de parents et bénévoles à être tenue le 27 février et le 26 mars 2016. Et que le conseil autorise une dépense d'un montant maximum de 300.00\$ à être pris à même le budget «Organisation loisirs municipaux »

ADOPTÉE

2213-16-02-8.3 CEVL- ENTENTE DE GESTION POUR CABANE À PÊCHE DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil municipal accepte les conditions émises par le Comité d'Ensemencement de la Vallée de la Lièvre et que la gestion de la cabane à pêche appartenant leur soit attribué. Et que le conseil autorise une dépense approximative de 200.00\$ afin de mettre à niveau l'entretien de la dite cabane à pêche avant le début de l'entente.

ADOPTÉE

ITEM 16-02-8.4 SENTIER QUAD VS MEMBRES DU CEVL : MODALITÉS D'UTILISATION

L'information pertinente à ce dossier sera publiée dans le prochain Babillard

ITEM 16-02-9.1 MRCAL- FONDATION POUR L'ENVIRONNEMENT- PROGRAMME D'AIDE 2016

La directrice générale informe les gens présents que la date limite pour présenter une demande est le 8 avril à midi.

ITEM 16-02-9.3 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES 3 TERRAINS MUNICIPAUX- PROCÉDURES ET CONDITIONS DE MISE EN VENTE

Le dossier est en cours. D'autres détails suivront dans les prochains mois.

2214-16-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette la levée de l'assemblée du 9 février 2016.

ADOPTÉE

Pierre-Paul Goyette
Maire

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire